



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
UNITÉ DE GÉNÉRALISATION DU SECONDAIRE

CURRICULUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL

1^{ère} ANNÉE

CHIMIE

Septembre 2015

SOMMAIRE

I.	FINALITES DE L'ÉDUCATION HAITIENNE	2
II.	BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION EN HAITI	2
III.	MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI	3
	3.1 Mission d'Instruction	3
	3.2 Mission de formation à la vie sociale	3
	3.3 Mission de qualification	4
IV.	OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI	4
	4.1 Objectifs	4
	4.2 Principes	5
V.	FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE CHIMIE	6
VI.	OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DE CHIMIE	6
	6.1 Compétences	7
VII.	ÉVALUATION	7

I. FINALITÉS DE L'ÉDUCATION HAÏTIENNE

- v L'éducation haïtienne, s'inspirant d'une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l'identité de l'homme haïtien. Elle doit favoriser l'épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l'identité et la culture nationales. Elle doit également s'ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjudices des valeurs culturelles du pays ;
- v L'éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l'esprit Communautaire par l'intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l'amélioration de l'environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;
- v L'éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l'homme- citoyen -producteur capable d'améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L'école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l'éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

II. BUTS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION EN HAÏTI

L'École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d'éducation de tous les fils et filles de la nation d'une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

1. L'intégration de l'École Haïtienne à tous les niveaux d'activités socio-économiques nationales.
2. L'amélioration qualitative de l'enseignement et la rénovation des contenus.
3. La promotion de l'identité nationale et des valeurs culturelles.

III. MISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAÏTI

Tel qu'il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrits dans les paragraphes précédents, l'enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d'instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

3.1 **MISSION D'INSTRUCTION**

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l'environnement national qu'international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l'époque.

Cette mission d'instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain, de se déterminer et d'évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l'esprit critique et vigilant à l'égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd'hui, un esprit formé a besoin d'une culture générale étendue et de la possibilité d'approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d'enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

3.2 **MISSION DE FORMATION À LA VIE SOCIALE**

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

- § une dimension de formation à la vie civique que l'on peut qualifier, par rapport à l'étape actuelle de l'évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l'État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d'hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d'appliquer les règles du jeu démocratique ;
- § une dimension de formation à l'action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents.
- § une dimension spirituelle et d'engagement communautaire caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, qui s'enracine dans les questions fondamentales du sens à la vie et qui tend vers la construction d'une vision de l'existence cohérente et mobilisatrice, en constante évolution et une contribution de l'individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d'une société plus harmonieuse et solidaire.

3.3 MISSION DE QUALIFICATION

L'enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l'enseignement fondamental (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) prévu pour tous – qui obéit à une logique d'unification – et l'enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation, l'enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d'une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : d'une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d'autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d'activités.

IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAÏTI

4.1 OBJECTIFS

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l'enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

- assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
- développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l'homme ;
- donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l'exercice d'une activité de production ;
- réaliser l'orientation des élèves qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l'aune des résultats aux examens officiels ;
- préparer les élèves, au terme de l'enseignement secondaire, à s'adapter au marché du travail et/ou accéder à l'enseignement supérieur ou universitaire.

4.2 PRINCIPES

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l'élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

- a) Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des élèves.
- b) Les disciplines d'enseignement doivent permettre de lier la formation à l'emploi.
- c) L'orientation des contenus du programme vers l'interdisciplinarité, par l'organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l'environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.
- d) Le développement des apprentissages sur la base de l'orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :
 - i) des compétences terminales thématiques par discipline et par famille de disciplines
 - ii) des compétences spécifiques à développer par chaque élève enfin de parcours ;
 - iii) des souhaits et vœux des parents ;
 - iv) des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
- e) Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l'esprit d'analyse, de synthèse, d'évaluation et de jugement, l'aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
- f) Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l'opposition « Travail Manuel - Travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l'application des connaissances et du développement des aptitudes.
- g) Le curriculum doit offrir des chances égales d'accès :
 - d'une part à des études et/ou des formations supérieures
 - d'autre part à l'emploi par le biais d'une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc....)
- h) La production de fiches pédagogiques devant accompagner l'enseignant dans le cadre de sa prestation professionnelle.

V.-FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE CHIMIE

Nul ne peut ignorer la valeur de l'apport des Sciences et de la Technologie dans le développement économique, social et environnemental d'un pays. Il est évident qu'en Haïti on ne jouit pas, comme dans les pays industrialisés, de grands progrès réalisés dans divers domaines. Compte tenu de ce retard accumulé pendant des ans, il s'avère nécessaire, dans le cadre de la mondialisation et de la recherche compétitive du savoir, de valoriser nos programmes d'études des matières scientifiques. Les élèves doivent ainsi acquérir les fondements d'une connaissance scientifique solide qui leur servira dans des situations et contextes de résolution de problèmes variés. Ainsi, tout un ensemble de connaissances fondamentales et d'habiletés génériques va se retrouver au cœur du **programme** et doit constituer le point central de l'enseignement et de l'apprentissage de la chimie dans les salles de classe.

Le programme de la chimie de l'école Secondaire vise à :

- Favoriser la formation de l'homme-citoyen-producteur, responsable et capable de résoudre des situation – problèmes afin d'améliorer les conditions physiques de son Environnement, de créer des richesses matérielles et de promouvoir le développement social.

VI.-OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DE CHIMIE

L'enseignement de la chimie à l'élève secondaire doit permettre l'atteinte de l'objectif général suivant :

Appliquer les notions et les techniques fondamentales de la Chimie à la résolution des problèmes de société et d'environnement.

D'une manière opérationnelle, il s'agit de :

- Déterminer les notions fondamentales de la Chimie
- Développer la pratique de l'expérimentation par le biais de l'observation et de la manipulation au laboratoire.
- Décrire les changements physiques et chimiques observés dans la vie quotidienne.
- Instaurer la pratique du développement durable
- Utiliser les termes justes pour décrire les activités de recherche, d'exploration et d'observation
- Agir positivement sur l'environnement

6.1 Compétences :

L'enseignement de la Chimie à tous les niveaux du Secondaire doit développer chez les apprenants les compétences suivantes :

1. Observer et caractériser les changements de la matière;
2. Expliquer les changements physiques et chimiques observés dans la vie quotidienne;
3. Établir correctement l'équation d'une transformation chimique;
4. Établir des relations quantitatives associées à l'évolution d'une transformation chimique;
5. Décrire l'importance des combustibles dans la vie courante;
6. Recycler les déchets d'activités quotidiennes;
7. Utiliser les notions de Mathématiques et de Physique pour comprendre et résoudre des problèmes en Chimie ;
8. Manipuler correctement les matériels ou instruments de base d'un laboratoire d'enseignement de Chimie;
9. Maîtriser la connaissance des propriétés des substances chimiques afin d'en faire bon usage;
10. Interpréter, présenter et discuter les résultats observés ou calculés à partir d'une expérimentation;
11. Appliquer les connaissances acquises dans les salles de cours (laboratoire inclus) à la résolution de problèmes et d'environnement;
12. Élaborer un protocole ou un mode opératoire pour la réalisation d'une activité pratique de chimie.

VII. ÉVALUATION

L'évaluation au niveau du secondaire, conformément à l'approche pédagogique utilisée se veut qualitative. A la fin de chaque séance de cours, l'enseignant évalue les acquis des élèves. De même, il prendra soin d'évaluer chaque compétence terminale après avoir réalisé quelques activités d'intégration où l'apprenant aura à mobiliser des ressources telles : savoir, savoir-faire et savoir-être. Ces compétences seront évaluées à la fin de chaque trimestre en adoptant le modèle suivant :

Structure des échelles des niveaux de compétence

Niveau	Compétence	Jugement global en fin d'année
5	TRÈS DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève dépasse les exigences
4	DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève satisfait clairement les exigences
3	ACCEPTABLE	La compétence de l'élève satisfait minimalement aux exigences
2	PEU DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève est en deçà des exigences
1	TRÈS PEU DÉVELOPPÉE	La compétence de l'élève est nettement en deçà des exigences

THEME : Introduction générale à la chimie		
COMPETENCES	CONTENUS	SUGGESTIONS D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE
- Collecter des informations relatives à l'évolution de la chimie à travers le temps - Montrer l'importance de la chimie en analysant son impact dans notre vie	1. Définition de la chimie 2. Histoire de la chimie 3. Démarche expérimentale et ses étapes	
THEME : Introduction à la matière		
- Distinguer les trois principaux états de la matière - Choisir un modèle qui par expérimentation peut subir les différents changements d'état. Expliquer ce processus - Relater et expliquer les facteurs responsables des changements d'état.	1- Définition de la matière 2- Etats fondamentaux de la matière et leurs caractéristiques 3- Changement d'état 4- Etude des phénomènes physiques et chimiques 5- Aspect microscopique de la matière	1. Demander à trois élèves de la classe d'apporter séparément un ballon gonflé d'air, une bouteille d'eau, une pierre ou un morceau de craie afin de les comparer et d'établir les différences.
THEME : Corps purs et mélanges		
COMPETENCES	CONTENUS	SUGGESTIONS D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE
- Tester la miscibilité de différents liquides avec l'eau et en tirer des conclusions - Savoir choisir les solvants appropriés et s'informer des dangers y relatifs.	1. Corps purs et caractéristiques physiques 2. Mélanges et caractéristiques physiques 3. Méthodes de séparation d'un mélange en ses constituants ou d'un composé en ses éléments.	- Réaliser une décantation - Une filtration en compagnie des élèves
- THEME : Constitution de l'atome		
- Concevoir le mécanisme d'ionisation des éléments chimiques.	- Théorie atomique de Dalton et de Rutherford - Les constituants de l'atome - Représentation symbolique de l'atome - Propriété essentielle de l'atome - Introduction à la notion d'ion	-

THEME : Constitution de l'atome		
COMPETENCES	CONTENUS	SUGGESTIONS D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE
-	1- Théorie atomique de Dalton et de Rutherford 2- Les constituants de l'atome 3- Représentation symbolique de l'atome 4- Propriété essentielle de l'atome 5- Introduction à la notion d'ion	
THEME : Etude sommaire du tableau périodique		
COMPETENCES	CONTENUS	SUGGESTIONS D'ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE
- Localiser un élément dans le tableau périodique	1- Description du tableau périodique 2- Présentation et caractéristiques des grandes familles chimiques 3- Importance de la notion des couches de valence 4- Classification des éléments selon leur valence 5- Relation entre structure électronique et réactivité des éléments	
	1- Définition de l'unité de quantité de matière 2- Formation des composés (nomenclature) 3- Mole et nombre d'Avogadro (définition) 4- Masse molaire : atomique/moléculaire 5- Evaluation d'une quantité de matière chimique dans une masse donnée 6- Evaluation d'une masse de molécule ou d'atomes pour une quantité de matière donnée 7- Introduction à la notion d'analyse chimique (détermination de la	- L'apprenant présente une classification simplifiée des 20 premiers éléments du tableau périodique.

	composition centésimale d'une substance ou détermination d'une formule à partir de sa composition en masse) formule brute et formule moléculaire.	
--	---	--